MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DES MARCHÉS DE TRAVAUX PUBLICS

Les règles spécifiques et les rôles des différents acteurs

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE67

Objectifs de la formation

Connaître le cadre règlementaire d'une opération de travaux publics

Identifier les compétences et les responsabilités des acteurs d'un marché de travaux publics

Gérer efficacement une opération de travaux

Parmi nos formateurs

- CARON Olivier
  Avocat,
  CLL AVOCATS

Public concernés

- Directeur technique; Acheteur publics ; Agent des services Construction/Maintenance voulant acquérir une compétence opérationnelle

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Tour d'horizon des textes applicables et des étapes de la construction

- Connaître le contexte juridique et réglementaire de la loi MOP : champs d'application, règles et objectifs
- Identifier les autres textes applicables à la construction : Code des marchés publics, Code général des collectivités territoriales, la loi de « 1975 » sur la sous-traitance, le Code du travail et le Code de la construction

Connaître les règles applicables et pratiques propres au CCAG

- Définition, cadre juridique et rôle du Cahier des clauses administratives générales (CCAG)

- Quelles sont les possibilités de dérogations et d'ajouts au CCAG
- Distinguer le CCAG travaux du CCAG PI

Appréhender votre rôle de maître d'ouvrage

- Faire le point sur les différentes maîtrises d'ouvrage, porteuses du projet : maîtrise d'ouvrage interne, maîtrise d'ouvrage mandatée, maîtrise d'ouvrage partagée
- Identifier les obligations du maître d'ouvrage et son champ de responsabilité

Identifier les acteurs du chantier et leur rôle pour une collaboration efficace

- Distinguer les maîtrises d'œuvre interne et externe : architecte, BET et ingénieur conseil, économistes de la construction, maîtrise d'œuvre de direction de chantier et d'OPC
- Identifier les missions du maître d'œuvre avant et après les travaux : concevoir, conseiller, gérer administrativement et financièrement les marchés de travaux, les délais, les coûts…
- Identifier les intervenants techniques : contrôleur technique, coordinateur sécurité et de protection de la santé (CSPS), coordinateur des systèmes de sécurité incendie (SSI), AMO et conducteur d'opération, programmiste…

Appréhender la nature et les rôles des entreprises présentes sur le chantier

Définir la notion d'entreprise et les différents types de groupements

Analyser un contrat de groupement d'entreprises

- Définir et maîtriser la notion de sous-traitance d'un point de vue législatif et réglementaire : loi de 1975, Code des marchés publics, ordonnance marchés publics et décrets d'application
- Comprendre les avantages et les inconvénients de la sous-traitance
- Assurer le pilotage des sous-traitants : assurer la sécurité, outils de pilotage opérationnel et contractuel, conditions de paiement de la sous-traitance

Que recouvre la notion de cotraitance

- Connaître les principes essentiels de la cotraitance dans les marchés publics pour y recourir adéquatement

Dates

Paris	Classe virtuelle
17/05/2024	17/05/2024
15-16/10/2024	15-16/10/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.